

tions considérables sont passées chez le gouvernement du jour, lui représentant avec instance l'opportunité de la construction prochaine du canal de la vallée de la Trent. On a réclamé ces travaux comme des travaux non d'intérêt local, mais d'une grande importance nationale, parce que la construction de ce canal signifie le transport direct et à bon marché du grain du Nord-Ouest et des États de l'Ouest au port de Montréal.

Comme il y a là d'autres députés intéressés dans l'achèvement prochain de ce canal, je ne me propose pas de m'occuper maintenant de tout son parcours, mais je demanderai à l'honorable ministre (M. Blair), même à cette phase avancée, même après que les honorables députés qui demeurent le long de ce canal et représentent des comtés qu'il traverse, n'ont pas réussi à obtenir de lui un crédit—car je dois supposer qu'ils ont fait tous leurs efforts pour obtenir un crédit considérable—même à cette phase avancée, dis-je, je demanderai à l'honorable ministre de porter aux estimations supplémentaires, qui ne sont pas encore soumises, un montant suffisant pour compléter la section comprise entre le lac Balsam et le lac Simcoe. Environ cinq milles de canal entre ces deux points sont maintenant en cours de construction, et il en faut encore neuf milles pour compléter cette fort importante section. Bien qu'on puisse ne pas espérer voir demander un crédit cette année pour compléter la partie comprise entre la baie Georgienne et le lac Simcoe, le désappointement sera certainement grand pour les intéressés, si l'on fait en sorte que cette section considérable, qui sera en partie complétée de bonne heure l'an prochain, entre le lac Balsam et le lac Simcoe, reste dans un état qui ne peut être utilisé par suite du défaut de communication avec les eaux du lac Simcoe.

Il y a aussi une grande partie des travaux en cours dans la section comprise entre Lakefield et Peterborough, dont le coût, d'après ce que je comprends, s'élèvera à près de quatre ou cinq cent mille dollars.

J'insiste, auprès du ministre des Chemins de fer et Canaux, sur ma demande et sur celle de mes électeurs pour que, même à cette date avancée, les estimations supplémentaires ultérieures contiennent une somme suffisante pour compléter la division comprise entre le lac Balsam et le lac Simcoe.

Il est vrai qu'un crédit de \$500 est demandé pour certains travaux insignifiants à Lindsay, mais ces travaux n'intéressent pas ceux que concerne la construction du canal. Si, après tant de dépenses dans le passé, et nonobstant le fait que des travaux pour la valeur d'un million de dollars sont actuellement donnés à l'entreprise, le ministre doit nous dire maintenant que tous les travaux doivent être abandonnés, cette résolution causerait de grands regrets à la population de cette partie du pays. On ne peut pas dire que c'est par suite du manque d'argent que le reste de cette division n'est pas maintenant donnée à l'entreprise, car, si je me rappelle bien, la somme nécessaire pour compléter les travaux entre le lac Balsam et le lac Simcoe serait seulement de \$300,000. En outre, je remarque dans les estimations supplémentaires actuellement soumises à notre considération, que des mille et des dizaines de mille dollars sont votés pour améliorations à des quais et à des jetées qu'on ne peut considérer que comme ouvrages locaux. Doit-on entendre le gouvernement nous dire, lorsque tous ces travaux du canal sont donnés à l'entreprise

M. BENNETT.

et qu'une grande partie de ce canal est déjà construite—car la nature a fait beaucoup à cet égard,— que tout ce projet doit tomber à l'eau? J'ai confiance que les efforts des honorables députés qui peuvent ne pas sympathiser politiquement avec le gouvernement, mais qui se sont intéressés avec succès à ces travaux auprès des gouvernements passés; j'ai confiance, dis-je, que leurs efforts unis à ceux des honorables députés qui appuient le gouvernement, et dont les comtés touchent à ce canal, auront le poids voulu pour faire porter aux estimations de cette année, par le ministre des Chemins de fer et Canaux, un crédit suffisant pour compléter le canal depuis le lac Balsam jusqu'au lac Simcoe.

J'espère, si le temps le permet, que l'honorable ministre (M. Blair) se fera un plaisir de venir, cet automne, faire une inspection de ce grand ouvrage, en le visitant lui-même dans son parcours. Si le ministre fait cette inspection—et je n'en ai aucun doute, vu l'importance du projet—j'ai confiance qu'il reviendra convaincu, à la prochaine session, que les travaux devraient être exécutés d'une manière encore plus expéditive que par le passé.

Ce fut l'opinion des gouvernements passés, de croire que ces travaux devraient être rapidement terminés, et j'aime à croire que l'absence d'un crédit respectable dans l'estimation actuelle ne constitue pas un indice que le gouvernement du jour entend abandonner ces travaux. J'espère entendre le ministre déclarer que les deux ou même les trois années prochaines, le gouvernement a l'intention d'affecter, dans le budget, des sommes assez considérables à ces travaux pour les compléter en entier, et pour faire de ce canal ce à quoi il a été destiné, et ce qu'il sera une fois terminé, c'est-à-dire, une voie de navigation nationale importante depuis le lac Huron jusqu'au lac Ontario.

M. HUGHES : Avant que le ministre réponde à l'honorable député de Simcoe (M. Bennett), je voudrais lui demander si la section n° 2 de la division du lac Balsam et du lac Simcoe doit être continuée inamédiatement, ou si elle doit rester dans l'état actuel encore un an?

Je signalerai respectueusement au ministre un item très important dont, je le regrette, l'honorable député de Victoria-sud (M. McHugh) n'a pas obtenu l'insertion dans les estimations. Je parle d'une somme de \$5,000 qui se trouvait dans les estimations de l'an dernier pour le nettoyage de la rivière Seugog entre Lindsay et le lac de l'Esturgeon. Si le ministre, comme je l'espère, visite cette région, il verra que des billes de bois dur se sont fortuitement enfoncées dans la rivière, et ont véritablement créé un obstacle à la navigation.

L'ex-gouvernement avait aussi porté aux estimations un item de \$11,500 qui a été retranché. Ce crédit était destiné à la construction d'un glissoir à billes aux chutes Fénélon, afin de faciliter la navigation de la rivière Fénélon entre le lac Cameron et le lac à l'Esturgeon. Sur une longueur d'environ trois-quarts de mille, cette rivière est rendue absolument inutile durant la plus grande partie de la saison, grâce à la grande quantité de billes qui l'encombrent, et qui empêche les vapeurs d'y pouvoir passer. Un rapport existe dans le département des Canaux, exposant qu'un glissoir à billes devrait être construit à cet endroit à un coût peu élevé, pour faciliter le passage des billes dans cette rivière.